



SOMMAIRE

- Programme de la table ronde - rencontre annuelle du Forum 2021 au Croisic.....2
- RESOBLO : Mise en œuvre d'un RESeau d'OBservatoires des activités de LOisirs dans les parcs naturels marins des estuaires picards et de la mer d'Opale, du Bassin d'Arcachon, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et du cap Corse et de l'Agriate.....5
- Amélioration des connaissances cartographiques sur les prés salés, les champs de macroalgues sur estrans rocheux, les herbiers de zostères naines au sein du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et la mer des pertuis (projet CartoHECo).....7
- Fish & Click, un programme de sciences participatives pour recenser le matériel de pêche perdu ou abandonné en mer et sur le littoral.....9
- Le Plan National en faveur des Migrateurs Amphihalins.....10
- Lancement du Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Puffin des Baléares (2021-2025)12
- Ambassadeurs du littoral en baie de Bourgneuf14
- Formation Elaborer le plan de gestion d'un espace naturel16

■ PROGRAMME DE LA TABLE RONDE - RENCONTRE ANNUELLE DU FORUM 2021 AU CROISIC

La rencontre 2021 a réuni des gestionnaires de la France entière (Métropole et Outre-mer). Presque 2 ans que nous n'avions pu nous voir en vrai ! Nous avons partagé nos actualités, réfléchi aux projets futurs et pris plaisir à échanger.

Stratégie nationale des aires protégées (SNAP) : Présentation générale et processus de territorialisation (Michel Sommier, OFB)

Actualités des Documents Stratégiques de Façades (Olivier Abellard et Barbara Roy, OFB)

Natura 2000 :

- Evaluation de l'**état de conservation** des habitats et des espèces 2018 (Thibaut de Bettignies, UMS Patrinat)
- Travail de description des habitats de la **typologie nationale** Atlantique et Manche mer du Nord ; réinterprétation française des habitats d'intérêt communautaire (Juliette Delavenne, UMS Patrinat)
- Point d'information sur l'élaboration et les principes de l'**analyse des risques pêche Natura 2000 pour les espèces** (Vincent Toison, OFB)
- Membres des copils Natura 2000 : quel niveau de connaissance des habitats marins ? Quelle compréhension de leur rôle de membre de copil et des leviers d'actions dont ils disposent ? présentation de l'étude en cours. (Lisa Briot, Life MarHa – OFB)

Actualités Outre-mer (Coraline Jabouin, OFB et représentants des AMP d'outre-mer présents)

Police/réglementation : comment prioriser les actions de police au regard des enjeux écologiques ? (Régis Gallais, RNN Baie de l'aiguillon et Laure Dupéchaud, Délégation de façade maritime OFB)

Restauration écologique des milieux :

- Action expérimentale de **restauration de vasières** en Baie d'Aiguillon (Jean-Pierre Gueret, RNN Baie de l'Aiguillon)
- Opération de **restauration de marais endigués** dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (Jérôme Cabelguen, RNCFS Golfe du Morbihan) - sous réserve
- Projets de **Restauration des herbiers de Zostères** (Benoit Dumeau, PNM Arcachon)
- **Tour d'horizon des actions de restauration** des milieux : restitution du travail d'Hippolyte Gilante (Coraline Jabouin, OFB)

Formation : présentation de la nouvelle organisation de la **Formation à l'OFB**, au service des gestionnaires et point sur les formations à l'élaboration des plans de gestion au format CT 88 (Coraline Jabouin, OFB et Gaëlle Quemmerais-Amice, Life MarHa OFB)

Portail AMP : Présentation des nouvelles fonctionnalités et rubriques du portail des AMP (Aurélien Schmitt, Life Marha OFB)

Espèces exotiques envahissantes marines : Présentation des travaux menés sur cette thématique en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau (Coraline Jabouin, OFB)

Sortie terrain : les éoliennes en mer

Sur le site portuaire, nous irons à la rencontre des éoliennes, des industriels qui les conçoivent et les exploitent et des acteurs touristiques locaux. Divisés en 3 groupes, nous irons à tour de rôle à :

- L'Ecluse Fortifiée, pour la visite d'EOL, le **Centre éolien** (visite guidée par Saint-Nazaire tourisme), l'occasion d'échanger avec des professionnels sur la portée touristique de tels projets. Le groupe est divisé en 2 pour visiter en alternance l'espace scénographique et le point de vue sur le site d'assemblage des éoliennes depuis la terrasse panoramique ;
- Echange avec Natalie Tertre, chef de projet environnement d'EDF sur le **parc éolien en cours de construction au large de Saint-Nazaire** ;
- Echange avec Marine Reynaud, ingénieur de recherche en suivi environnemental SEM-REV pour le **projet d'éoliennes flottantes** au large du Croisic.

Autour de la sensibilisation dans les AMP :

- **Faire exister l'AMP de Belle-Île** : Création de l'espace scénographique " Plongez ", " Belle-Île Engagée par nature " : un réseau pour valoriser les prestataires d'activités de pleine nature respectant des bonnes pratiques (Julien Forger, Natura 2000 Belle-île)
- Présentation **Nav&Co** (Clarence Labbé, Life MarHa OFB)
- **C'mon spot** élargissement (Coraline Jabouin, OFB)
- Etudes de **perception de la problématique des herbiers** par les plaisanciers dans le PNM Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis (Aurélie Dessier, Life MarHa OFB)
- Présentation du nouveau **site web interactif du plan de gestion** du PNM Estuaire de la Gironde - mer des Pertuis, développé dans le cadre du projet européen SIMAtlantic (Amandine Eynaudi et Neil Alloncle, OFB)
- Opération **limicoles des plages 2021** à l'échelle de la façade maritime MMN (retour d'expérience et suite) et Retour de l'opération nationale "**On marche sur des oeufs**" (Eva Potet GONm et Cédric Marteau LPO - sous réserve)

Atelier 1

Sensibilisation : "Venez créer ou améliorer les actions de sensibilisation pour votre territoire" (Clarence Labbé et Gaëlle Quemmerais-Amice, Life MarHa OFB)

Atelier 2

Mesures de protection fortes : mise en oeuvre dans les AMP, notamment en milieu anthropisé (Forum et OFB)

Atelier 3 world-café en rotation

Récifs artificiels et autres solutions biotechnologiques proposés notamment en mesures compensatoires pour les EMR : Quels points de vigilance ? Vers une position des gestionnaires ?

Comment réagir à la **sur-fréquentation** et aux nouveaux usages (trottinettes électriques des mers, coastering, etc.) ? Quelles possibilités d'actions à court terme et long terme pour les gestionnaires ?

Réflexion collective et échanges d'expériences sur les outils [d'appropriation des documents de gestion](#) par les acteurs : diffusion web comme pour le PNM EGMP, documents de vulgarisation, communications grand public, ateliers participatifs...

Réseaux de gestionnaires

Séquence partagée sur le positionnement et les perspectives du Forum des AMP, l'animation des réseaux d'AMP (Emmanuel Caillot, Président du Forum et Coraline Jabouin)

Introduction sur la SNAP et sa territorialisation en lien avec le Forum (opérationnalité de sa mise en œuvre, etc.)

Rappel des conclusions de l'étude de 2019 sur l'évaluation du Forum et de la rencontre de Biarritz, place du Forum dans le paysage des AMP et de ses réseaux (régionaux, façades, nationaux, internationaux)

Retour d'expérience sur la mise en œuvre du réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons (Maud Bernard, Agence bretonne de la biodiversité)

Les présentations de cette rencontre sont disponibles ici : <https://www.maia-network.org/accueil/les-documents/257-4494/2021---table-ronde-des-gestionnaires-damp-le-croisic>

- **RESOBLO : MISE EN ŒUVRE D'UN RESEAU D'OBSERVATOIRES DES ACTIVITES DE LOISIRS DANS LES PARCS NATURELS MARINS DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE, DU BASSIN D'ARCACHON, DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS ET DU CAP CORSE ET DE L'AGRIATE**

Valentin Guyonnard
Coordinateur du projet RESOBLO
Valentin.guyonnard@ofb.gouv.fr

Contexte

Le projet RESOBLO est porté à l'OFB par le service d'appui aux aires protégées en gestion directe de la direction des aires protégées. Il s'inscrit dans le contexte d'un manque de connaissances sur les usages de loisirs dans les parcs naturels marins, notamment sur les activités autonomes et sur les nouvelles pratiques apparues ces dernières années.

> DU BESOIN A L'ACTION

Son objectif est de mettre en place une démarche pérenne de recueil de données et de calculs d'indicateurs sur les usages de loisirs, répondant aux besoins des quatre parcs participants. Il a aussi vocation à inspirer les autres parcs naturels marins à déployer ce type de suivis. Cette démarche vise à développer les échanges entre les parcs sur la thématique de l'observation des usages de loisirs et à mutualiser les connaissances et les méthodes d'acquisition.

La durée du projet RESOBLO est de 34 mois. Il est financé à 75% par le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). Le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis accueille le coordinateur du projet, qui a été recruté le 22 juin 2020.

L'identification des besoins des parcs naturels marins a été réalisée en 2020 et a permis d'identifier des problématiques communes ou spécifiques, de proposer des protocoles et des méthodes répondant à ces problématiques, d'identifier les partenaires à associer, les bases de données à utiliser ainsi que les analyses à réaliser.

En 2021, le second volet du projet a fait l'objet du lancement d'une quarantaine d'actions d'observation : campagnes d'observations aériennes ; mesures de fréquentation par comptages in-situ ; campagnes d'enquêtes ; centralisation des données produites par des partenaires ; etc. Ces campagnes ont permis d'acquérir des données sur la caractérisation spatiale et temporelle des usages de loisirs, l'identification des mécanismes expliquant les dynamiques de fréquentation, la quantification des pressions de ces activités sur les espèces et habitats et sur l'amélioration de la connaissance des usagers, de leurs pratiques et de leur relation au milieu marin.

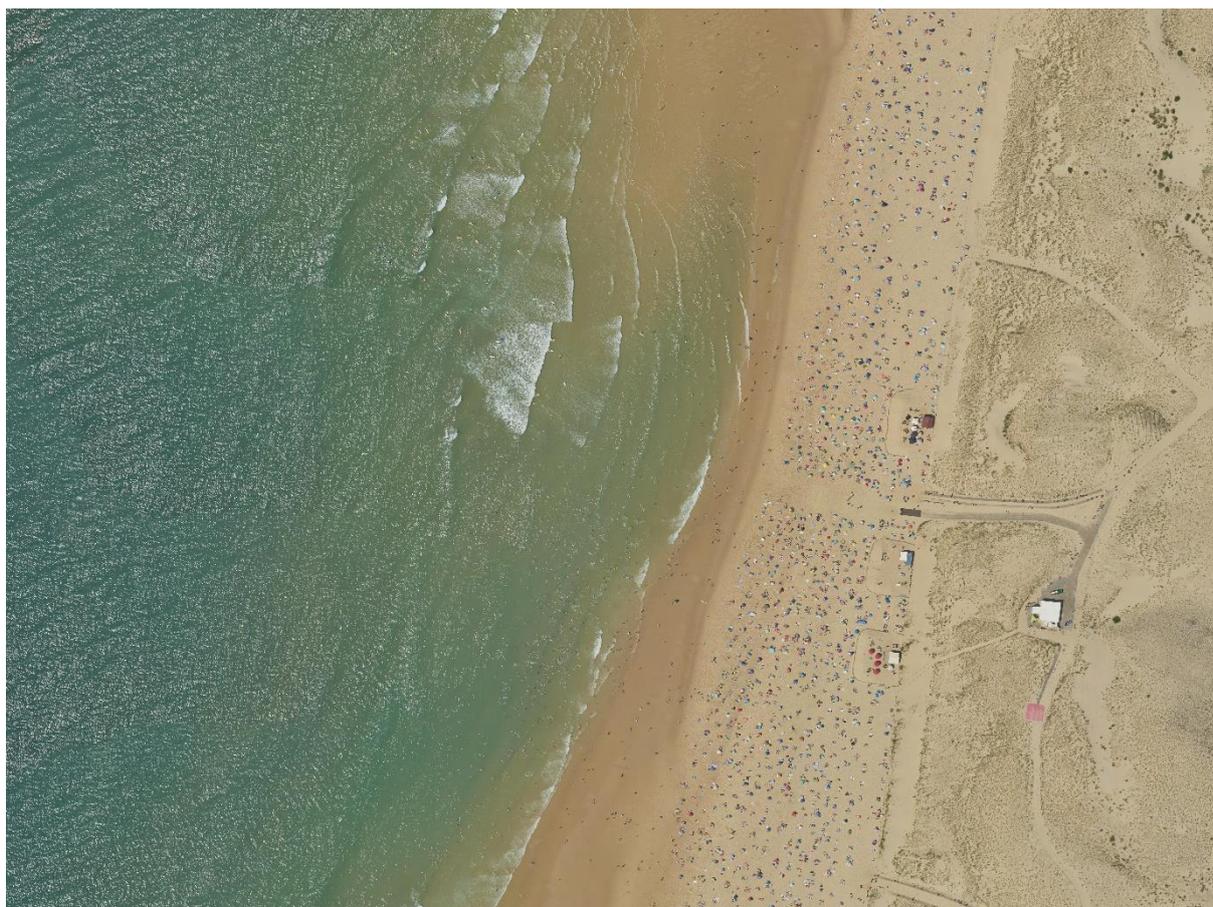
Un important travail méthodologique a également été réalisé dans le but d'homogénéiser les données acquises : production de protocoles communs d'acquisitions, utilisation des mêmes référentiels spatiaux et d'activités, ou encore créations de bases de données communes. Le troisième volet du projet permettra d'assurer la pérennité des démarches d'observation mises en œuvre dans les parcs naturels marins. Il permettra également d'assurer la transférabilité des travaux du projet vers d'autres aires marines protégées.

Où en sommes-nous ?

Le séminaire final est prévu pour la fin de l'année 2022. Ce séminaire permettra de partager à un public large de gestionnaires et de scientifiques les résultats et les suites à donner au projet.

En mars 2022, un webinaire a eu lieu, dont vous pouvez retrouver les présentations ici :

<https://ged.ofb.fr/share/s/jRFQ3iDXTZ2fEMi58CyHrg/folder>



Photographie aérienne permettant de spatialiser et comptabiliser les activités de loisirs sur la bande côtière

Crédit photo : L'Europe vue du ciel / OFB



- **AMELIORATION DES CONNAISSANCES CARTOGRAPHIQUES SUR LES PRES SALES, LES CHAMPS DE MACROALGUES SUR ESTRANS ROCHEUX, LES HERBIERS DE ZOSTERES NAINES AU SEIN DU PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET LA MER DES PERTUIS (PROJET CARTOHECO)**

Aurélié Dessier
Chargée de mission Life Marha
aurelie.dessier@ofb.gouv.fr

Contexte

Mené entre décembre 2019 et mars 2022, CartoHECO est un projet de recherche et développement (R&D) qui a pour objectifs de cartographier les surfaces d'herbiers de zostères naines, de prés-salés et de champs de macroalgues. CartoHECO a été piloté par le Parc, en partenariat avec le bureau d'étude I-Sea, et soutenu financièrement par le Life MarHa. Les cinq réserves naturelles nationales présentes dans le Parc et l'association OBIOS ont étroitement été associées lors des phases de terrain et d'échanges techniques.

> **UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE INNOVANTE MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE D'UN PROJET R&D**

Le projet CartoHECO répond à deux objectifs : une cartographie actualisée de ces trois habitats intertidaux : herbiers de zostères naines, champs de macro-algues sur platiers rocheux et prés-salés et une analyse historique de l'évolution surfacique des herbiers de zostères naines entre 2000 et 2020. Ces objectifs ont été atteints grâce à la mise en œuvre d'une méthode analytique innovante d'images satellites mobilisant des algorithmes de traitement informatique dits « d'apprentissage automatique ».

> **DES RESULTATS PERMETTANT DE REpondre AU BESOIN D'ÉVALUATION DU PARC ET AUTRES ACTEURS**

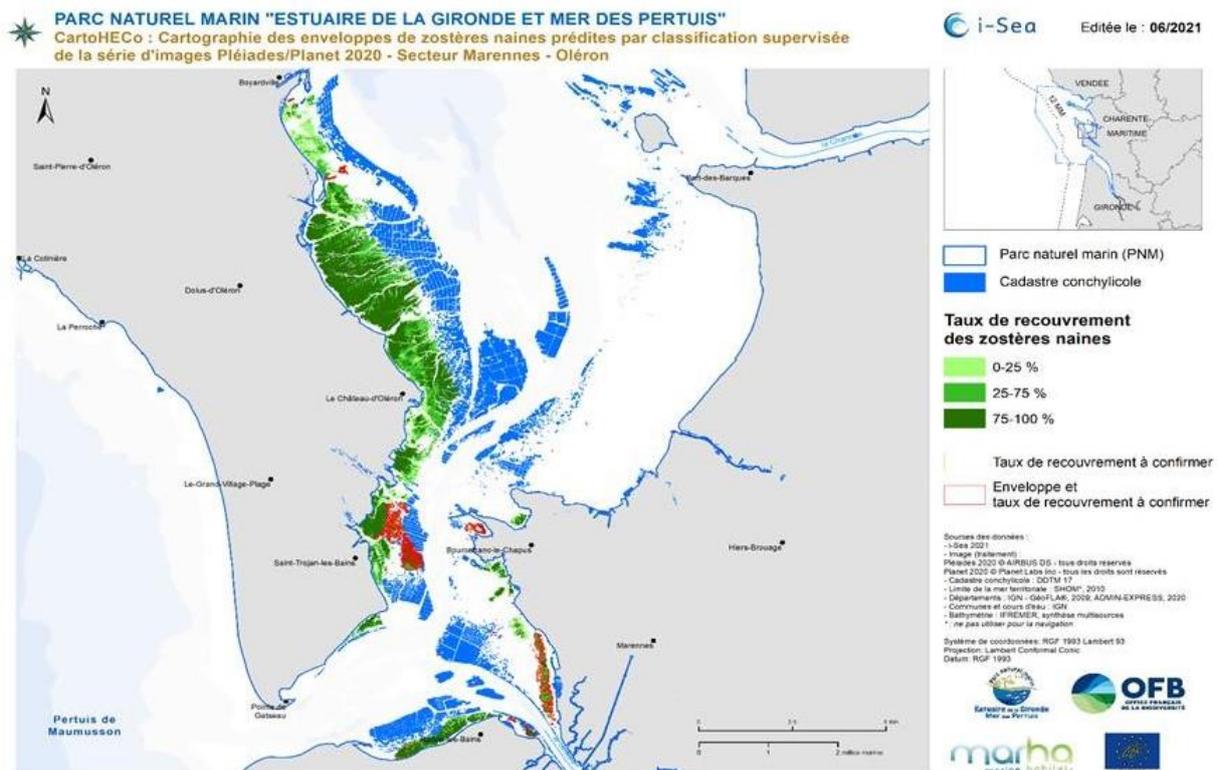
Le projet CartoHECO permet d'initier les travaux relatifs à la mise en place du tableau de bord à l'échelle du Parc, et à d'autres échelles pour d'autres acteurs (réserves naturelles nationales et sites Natura 2000 notamment) qui bénéficient de ces résultats et données. Le plan de gestion précise des niveaux d'exigence relatifs au maintien des surfaces de ces habitats pour lesquels le Parc a une responsabilité de préservation. Cet indicateur surfacique est d'ailleurs une composante de l'évaluation du bon état écologique visée par la directive Habitats faune Flore et la Directive Stratégie pour le milieu marin. Ainsi cette évaluation répond au besoin d'évaluation à l'échelle du Parc mais contribue également aux programmes de surveillance aux échelles nationale et européenne.

> **LES RESULTATS DE L'ÉTUDE EN QUELQUES CHIFFRES**

- 15 images satellites acquises
- 18 jours de terrain pour alimenter le modèle de traitement automatisé des images satellites
- En 2020, l'évaluation surfacique dans le périmètre du Parc :
 - des herbiers de zostères naines est de 2 265 ha,
 - des prés-salés de 3 968 ha,
 - et des macroalgues sur les estrans rocheux de 5 285 ha.

Les rapports de l'étude sont disponibles ici : <https://plan-gestion.parc-marin-gironde-pertuis.fr/action/18>

Les données cartographiques seront disponibles au téléchargement sur le volet cartographique du plan de gestion dynamique du Parc durant le printemps 2022 (couche habitats benthiques à enjeu majeur de préservation).



Cartographie des enveloppes de zostères naines prédites par classification supervisée dans le cadre du projet CartoHECo à l'échelle du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis - secteur de Marennes-Oléron.

▪ FISH & CLICK, UN PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES POUR RECENSER LE MATERIEL DE PECHE PERDU OU ABANDONNE EN MER ET SUR LE LITTORAL



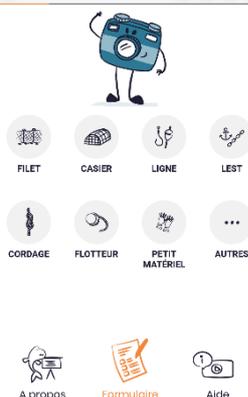
Juliette Lasserre
Chargée de mission du programme Fish & Click, IFREMER (LORIENT)
juliette.lasserre@ifremer.fr

Contexte

Fish & Click est un programme de Sciences participatives développé par le Laboratoire de Technologie et de biologie Halieutique de la station IFREMER Lorient. Ce programme fait partie intégrante du projet INdIGO (INovative fishing Gear for Ocean) piloté par l'Université Bretagne Sud et financé par le programme Interreg France (Manche) Angleterre jusqu'en 2023. L'objectif du projet INdIGO est de développer des filets de pêche biodégradables dans une démarche globale de réduction des déchets plastiques en mer, d'une amélioration de la qualité de l'eau et du maintien de la biodiversité.

> PRESENTATION GENERALE

1 Type de matériel 2 3 4 5



L'objectif du programme Fish & Click est de recenser le matériel de pêche (filet, hameçon, casier...) perdu ou abandonné en mer et sur le littoral. Ce programme de sciences participatives est ouvert à l'ensemble des usagers de la mer (pêcheurs professionnels et de loisir, plongeurs, promeneurs...). Afin de faciliter la participation, toutes les observations d'un engin ou d'un morceau d'engin de pêche sont à signaler grâce à un formulaire simple et accessible à tous, sur le site internet <https://fishandclick.ifremer.fr/> ou sur l'application mobile Fish & Click. La catégorie du matériel retrouvé, le lieu, la date et si possible une photo de l'engin de pêche, afin de valider les données récoltées, sont demandés.

Cette cartographie des engins de pêche perdus ou abandonnés permettra de faire un état des lieux de la pollution plastique générée par l'activité de pêche. Les données serviront d'état initial afin de déterminer si l'utilisation des filets de pêche biodégradables aura permis une réduction de la pollution plastique en mer. D'autres pistes pourront être explorées telles que la mise en relation entre l'activité de pêche et le matériel de pêche perdu ou abandonné ou encore l'impact sur les écosystèmes marins (problématique de la pêche fantôme).



Sur les réseaux :



[@fishandclick](https://www.instagram.com/fishandclick)



[@fishandclick.ifremer](https://www.facebook.com/fishandclick.ifremer)



[@Fish_and_Click](https://twitter.com/Fish_and_Click)

Où en sommes-nous ?

Le programme Fish & Click a débuté en Juillet 2020 et compte aujourd'hui plus de 400 observations. L'objectif étant d'attendre un nombre suffisant d'observations d'ici 2023, en mer et sur le littoral, afin d'avoir des données exploitables.

▪ LE PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES MIGRATEURS AMPHIHALINS

Porteneuve Marine

Ingénieure de Recherche, INRAe - OFB
marine.porteneuve@ofb.gouv.fr

Contexte

Le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation ont confié à l'Office français de la biodiversité l'élaboration d'un plan national en faveur des migrateurs amphihalins. Initiée en 2020 et cofinancée par l'Union européenne dans le cadre de l'année internationale du saumon, la démarche de co-construction avec les parties prenantes a abouti fin 2021 à l'approbation du projet du plan.

Prochaine étape : mettre en œuvre sa concrétisation

> LE CONTENU DU PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES MIGRATEURS AMPHIHALINS

Les espèces considérées sont les poissons et les macro-crustacés amphihalins présents en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer. Ces espèces ont la particularité de vivre alternativement en eau douce et en eau salée afin de réaliser leur cycle de vie qui leur impose de se déplacer dans des habitats différents (mer, estuaires, rivières...). La France métropolitaine compte 12 espèces de poissons migrateurs amphihalins et parmi les plus emblématiques, on peut citer : le saumon atlantique (*Salmo salar*) ou l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*). Certaines de ces espèces font déjà l'objet de dispositifs de gestion, à l'échelle internationale, nationale, de la façade maritime ou du bassin versant mais toutes ne bénéficient pas d'un même statut de protection.

Le Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA) adopte une approche multi-espèces, dont l'intérêt est souligné par l'action 42 du Plan biodiversité. Le PNMA donne une vision globale de l'état et des pratiques de gestion de l'ensemble de ces espèces. Il a également pour objectif d'être complémentaire des dispositifs de gestion existants (PLAGEPOMI, SDAGE, DSF...) en les accompagnant au moyen d'actions opérationnelles de niveau national. Ces actions sont réparties au sein de 6 thèmes: lien terre-mer, pêche, habitats et continuités écologiques, pisciculture et repeuplement, suivis-évaluations-perspectives et communication-sensibilisation-formation.

Le plan est prévu pour une durée de 10 ans à partir de son approbation. L'objectif est de produire un plan concret, opérationnel et chiffré, en relation avec la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) 2021-2031. Le bilan à mi-parcours du PNMA permettra d'être force de proposition pour l'écriture des nouveaux Plagepomi, SDAGE et Documents stratégiques de façades (DSF).

> LA CONSTRUCTION DU PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES MIGRATEURS AMPHIHALINS

L'élaboration du plan s'inscrit dans une approche de co-construction avec les administrations concernées et les parties prenantes. C'est dans ce but que différentes rencontres avec les acteurs de métropole et d'Outre-mer se sont tenues de septembre 2020 à mars 2021. Un COPIL a été mis en place durant l'année 2021. Ce COPIL est composé des représentants de l'État, des collectivités, de l'hydroélectricité, de la pêche, de la recherche, des associations (ONG, associations migrateurs...), des agences de l'eau et des usagers...

Où en sommes-nous ?

Le projet de PNMA a été approuvé en décembre 2021 par le Comité de Pilotage, sous l'autorité de la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition Ecologique et de la Direction de la pêche maritimes et de l'aquaculture du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation. L'élaboration du plan ayant bénéficié d'un financement FEAMP par le biais de la NASCO, Il a été transmis à cet organisme mi-février 2022.

L'année 2022 permettra de décliner les actions retenues d'une façon opérationnelles, de procéder à une estimation des coûts de mise en œuvre et d'identifier les partenaires financiers.

■ LANCEMENT DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA) EN FAVEUR DU PUFFIN DES BALEARES (2021-2025)



Plan national d'actions
En faveur du Puffin des Baléares
Puffinus mauretanicus



Adrien Lambrechts

Animateur du PNA, OFB / DFM Atlantique

adrien.lambrechts@ofb.gouv.fr.fr

Contexte

Le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*), oiseau nicheur endémique des Baléares, est considéré comme l'oiseau marin le plus menacé d'Europe. La France a une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce, notamment en période internuptiale pendant laquelle cette espèce migratrice est présente dans ses eaux territoriales. En 2021, le ministère en charge de l'écologie (MTES) a officialisé le lancement du Plan national d'actions en faveur de cette espèce pour une durée de 5 ans, et un animateur dédié est en place à l'OFB depuis juin.

> CARI3P : UN PROGRAMME INEDIT DE CARACTERISATION DES INTERACTIONS AVEC LA PECHE

Dès le courant de l'été, un ambitieux programme de caractérisation des interactions de l'espèce avec la pêche professionnelle a été initié. Basé sur des observations embarquées et des enquêtes auprès des patrons pêcheurs, ce programme (CARI3P) financé par l'Europe et l'Etat est porté par l'AGLIA, associée aux comités régionaux des pêches. Il cible en particulier les flottilles palangrières, fileyeurs et bolincheurs, et permettra de poser les bases d'éventuelles mesures de réduction dans l'éventualité où des captures accidentelles étaient documentées. 4 des 6 sites pilotes identifiés ont ainsi démarré ce programme dès l'été 2021.



Également, les premiers suivis depuis la côte ont pu démarrer sur les principaux sites de stationnements historiques, sur la côte ouest du Cotentin, dans les baies du mont Saint-Michel et de Saint-Brieuc, et dans le Mor Braz. Le GONm, le Geoca et la LPO44 sont les associations locales chargées de la mise en œuvre de ces suivis.

> D'AUTRES ACTIONS LANCEES DES 2021



Suivi depuis la côte assuré par la LPO 44 depuis la pointe du Croisic (A Lambrechts, OFB)

Également, les premiers suivis depuis la côte ont pu démarrer sur les principaux sites de stationnements historiques, sur la côte ouest du Cotentin, dans les baies du mont Saint-Michel et de Saint-Brieuc, et dans le Mor Braz. Le GONm, le Geoca et la LPO44 sont les associations locales chargées de la mise en œuvre de ces suivis, qui permettront de suivre dans le temps l'occupation de ces zones fonctionnelles d'importance, et de documenter les éventuelles pressions exercées sur ces zones.

Aussi, le groupe de travail « EMR » du PNA s'est réuni fin 2021. Constitué des principaux acteurs du développement des projets éoliens en mer français, il vise à mutualiser, homogénéiser et optimiser les moyens proposés pour la préservation du Puffin des Baléares au sein des mesures « ERC » accompagnant les arrêtés d'autorisation de construction des premiers parcs offshore français.



Puffin des Baléares Puffinus mauretanicus évoluant à proximité d'une éolienne offshore (A Lambrechts, OFB)

Retrouvez le détail du PNA sur <https://oiseaux-marins.org/>

Julie Ayçaguer
Chargée de mission Natura 2000
Syndicat Mixte de la baie de Bourgneuf
jaycaguer@baie-bourgneuf.com

Contexte

Le littoral du site Natura 2000 Marais breton, baie de Bourgneuf, avec ses 14 communes et 125 km de linéaire côtier dont 56 km de plage, est très fréquenté avec une population pouvant tripler en été. Le site est également très prisé des pêcheurs à pied de loisir. Cette surfréquentation estivale n'est pas sans incidence sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire (dunes, plage, herbiers et récifs) et sur la qualité des eaux littorales.

De nombreuses actions de canalisation du public et de sensibilisation indirecte ont déjà été mises en place par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB), opérateur Natura 2000, et ses partenaires mais très peu voire aucune action de sensibilisation directe n'existait sur le territoire alors que c'est une demande forte des élus locaux.

> UN BINOME DEDIE A LA SENSIBILISATION DIRECTE

A partir de 2018 avec le soutien financier de l'Agence des aires marines protégées puis de la DREAL et du FEDER, le SMBB a déployé un binôme terrain, baptisé « ambassadeurs du littoral » de mi-juin à mi-septembre.

Les ambassadeurs du littoral, facilement reconnaissables grâce à leur tenue verte, sont principalement chargés de :

- Sensibiliser les pêcheurs à pied de loisir à la réglementation et à la biodiversité de l'estran.
- Sensibiliser les usagers des plages au rôle de la laisse de mer, à l'intérêt du nettoyage manuel et à la fragilité des dunes.
- Sensibiliser les usagers du littoral (notamment plaisanciers, propriétaires de chiens et camping-caristes) à la qualité des eaux littorales et aux milieux littoraux.

Pour cela il se rendent directement sur les plages et les sites de pêche prioritairement sur les sites avec des enjeux environnementaux forts (récifs d'hermelles, herbiers zostères naines, oiseaux) ou très fréquentés. Ils sont aussi présents via des stands devant les offices de tourisme et sur les événements locaux en lien avec le littoral.

Ils ont à leur disposition de nombreux supports de sensibilisation : réglettes, plaquettes, marques pages sur les bons gestes... qui évoluent et sont enrichis au fil des années.

La mission « ambassadeurs du littoral » a été construite avec le groupe de travail littoral du site Natura 2000 composé d'élus, de salariés d'offices de tourisme, des services de l'état, d'associations de protection de l'environnement, d'associations de pêcheurs de loisir, du CRC, du COREPEM.

Une communication sur la mission est également réalisée via les médias locaux (presse, radio...).

> ÉVALUATION DE L'ACTION : DE BONS RESULTATS A CONFORTER

Sur le plan quantitatif le bilan est positif. Les ambassadeurs ont sensibilisé 7516 personnes en 2018 (4 mois), 6 844 personnes en 2019 (3 mois) et 6014 personnes en 2021 (3 mois).

Sur le plan qualitatif plusieurs actions d'évaluation ont été conduites.

En 2018, à l'issue de la première année un questionnaire de satisfaction a été adressé aux membres du groupe de travail littoral qui se sont prononcés à 75% en faveur d'une reconduite de l'action jugeant cette dernière de qualité.

En 2019, une enquête a été réalisée par les chargées de mission Natura 2000 et SAGE auprès d'un échantillon de 64 personnes sensibilisées par les ambassadeurs du littoral quelques minutes après leurs échanges sur les plages et les sites de pêche. L'action est très bien perçue par les usagers du littoral enquêtés (essentiellement des estivants) avec 97% de satisfaction. 94% des personnes interrogées déclarent avoir appris quelque chose lors de leur échange avec les ambassadeurs et sont capables de citer 1 à 2 messages concernant la réglementation et/ou la biodiversité. Mais seuls 47% indiquent être prêts à changer leurs pratiques, plusieurs estimant déjà avoir des pratiques correctes.

En 2021, une enquête plus large auprès des pêcheurs à pied a été menée sur leur connaissance et leur respect de la réglementation et des enjeux de biodiversité afin de comparer les résultats avec ceux d'une enquête menée en 2012 avant que la sensibilisation sur la pêche à pied ne soit mise en œuvre sur le territoire. Les professionnels liés au littoral (pêcheurs à pied professionnels, ostréiculteurs, offices de tourisme) ont également été enquêtés.

Les principales conclusions sont :

- Une meilleure connaissance de la réglementation concernant la pêche à pied même si l'augmentation n'est pas significative sur le plan statistique.
- Un global bon respect de la réglementation.
- Des enjeux environnementaux (hermelles, zostères) méconnus, tout comme l'existence du site Natura 2000.
- Des outils développés par le SMBB (réglettes, panneaux) appréciés par les pêcheurs.
- Une meilleure connaissance de la réglementation chez les pêcheurs qui ont été sensibilisés.

L'action « ambassadeur du littoral » bien perçue par l'ensemble des usagers mais peu connue.

Les perspectives de sensibilisation émergeant de cette analyse penchent très favorablement pour le contact humain et donc pour l'action « ambassadeur du littoral » : la majorité des pêcheurs pensent que cette sensibilisation est bien (à 59 %) et 38% l'estiment très bien. La diffusion des supports de communication est très largement souhaitée par les pêcheurs comme par les professionnels (Office de tourisme, garde jurée, pêcheurs à pieds pro. ...). L'action des ambassadeurs du littoral est vue très utile par 40% des professionnels, 3ème action la plus efficace pour sensibiliser après les panneaux et les réglettes.

Où en sommes-nous ?

Il est prévu de renouveler la mission ambassadeurs du littoral pour 2022.

A partir de 2021 et pour la suite de la mission le principe d'une évaluation en continu a été retenue. Les fiches d'enquêtes simplifiées Littorea servent de base pour analyser succinctement le comportement d'un échantillon de pêcheurs à pied, soit 212 en 2021. La maille du coquillage, les outils utilisés ainsi que l'accueil réservé aux ambassadeurs sont notamment notés.

FORMATION ELABORER LE PLAN DE GESTION D'UN ESPACE NATUREL

Gaëlle Quemmerais-Amice

Resp. formation et participation citoyenne, Life Marha, OFB
gaelle.amice@ofb.gouv.fr

Contexte

Les gestionnaires d'espaces naturels sont incités à se former à la méthode d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels décrite dans le Cahier technique n°88 (CT88). Cette méthodologie est préconisée pour tous les sites protégés, ou presque, et sa logique est décrite dans la mesure 7 de la Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP), ainsi que dans son plan d'action.

> PROCHAINES SESSIONS DE LA FORMATION A ROCHEFORT DU 21 AU 24 JUIN ET A DIJON DU 4 AU 7 OCTOBRE 2022

Cette formation est ouverte à tous, que vous soyez conservateur(trice), chargé(e) d'études, technicien(ne) ou chargé(e) de mission ; que votre structure soit une association, un service de l'Etat, un établissement public, une collectivité ou un bureau d'études.

A l'issue de cette formation, vous aurez tous les éléments pour établir le plan de gestion de votre espace naturel selon la méthodologie du Cahier technique n°88 (<http://ct88.espaces-naturels.fr/>). Venez avec votre projet de plan de gestion pour le faire évoluer pendant la formation. En prime, une visite de site avec un gestionnaire expert de la méthode auquel vous pourrez poser toutes vos questions !

Le programme déroulera les aspects suivants :

- Définir et hiérarchiser des enjeux à partir d'un diagnostic de son patrimoine naturel et de son contexte socio-économique,
- Elaborer un document stratégique de gestion qui fait référence et qui définit pour le site une vision à long terme et une programmation opérationnelle,
- Anticiper l'évaluation de la gestion à partir d'indicateurs,
- Appréhender les besoins de pilotage et de rapportage (approche "tableau de bord").

Veuillez noter que la création du diagnostic et des indicateurs ne seront pas abordés lors de cette formation.

Les agents en charge d'un site Natura 2000 en mer peuvent bénéficier gratuitement de cette formation grâce au Life Marha. Lors de votre inscription, signalez le site sous votre responsabilité et son statut marin.

A retenir

Les sessions de formation sont ouvertes aux inscriptions sur le portail formation de l'OFB, rubrique formation externe <https://formation.ofb.fr/formations-externes?isAFB>.

Lien vers les fiches descriptives et codes formation :

- Rochefort du 21 au 24 juin, 22-0683-C4131, <https://formation.ofb.fr/session/fiche?id=3908>
- Dijon du 4 au 7 octobre, 22-0683-C4132 : <https://formation.ofb.fr/session/fiche?id=3909>

Remarques :

Il vous faudra créer un compte personnel et faire viser votre inscription par votre hiérarchie pour la valider.

Modalités d'inscription et de tarifs : <https://formation.ofb.fr/conditions-dinscription-et-tarifs> .

Attention, les agents des collectivités doivent s'inscrire directement sur le site du CNFPT www.cnfpt.fr/



Formation Elaboration du plan de gestion d'un espace naturel, Lannion, octobre 2021. Crédits photos : Gaëlle Quemmerais-Amice, Life Marha, OFB

Secrétaire de rédaction : Laure Dupéchaud

Ont participé à ce numéro : Valentin Guyonnard, Aurélie Dessier, Juliette Lasserre, Porteneuve Marine, Adrien Lambrechts, Ayçaguer Julie, Gaëlle Quemmerais-Amice

Crédits photographiques : Yves Gladu (en-tête)

